

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 14 JANVIER 2019

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2018

Secrétaire de séance : Mr MARY

Observations : néant

Ajout d'un point à l'ordre du jour : DM lotissement (écritures de stocks)

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES

- Analyse des dépenses 2018 et des différents bâtiments publics et travaux prévus en 2019.
- Sécurisation du théâtre : clés et badges sécurité distribués
- Sécurisation du club house : clés et badges sécurité vus en réunion avec le FCC le fonctionnement de cette salle a été revu lors d'une réunion avec les utilisateurs notamment les heures de fermeture le week end.
- Sécurisation accès du stade : le passage en bas du terrain sera fermé en laissant passer les piétons (barrières amovibles). Mr RENAUDET se charge de ce dossier.
- Mme MERCIERON rappelle la décision du conseil pour achat de peinture à l'école réalisée par un parent d'élève.
- Mr CHOLOUX demande où en est le dossier de la MAM : pour l'instant pas de demande particulière de la part des assistantes maternelles en attente de leur réponse concernant l'utilisation ou non de la maison communale.

Le conseil décidera des priorités lors du vote du budget 2019.

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINE

- Effacement des réseaux route de Clessé : candélabres mis en place et dépose des poteaux en janvier.
- Déviation du rond-point : rue des jardins mise en circulation dans les 2 sens.
- Désherbeur thermique : 40 jours dans l'année à disposition pour la commune de Chiché
 - Sens interdit pour les poids lourds installé au Pressous,
 - Demande de l'entreprise « ATP La Fretière » pour signalisation de leur entreprise
 - Passage du lamier dans les fossés en cours : le broyeur d'accotement passera ensuite.

C) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES) - ECOLES

Absence de Mme TURPEAU.

1. Conseil des jeunes : la ruelle, la fontaine rue du vieux pont et à Millepot ont été nettoyés.

2. Restaurant scolaire : le contrat aidé de Mme BILLY est reconduit pour une année supplémentaire du 2/2/2019 au 1/2/2020. Pris en charge à 50 %. 175 rationnaires au 1^{er} janvier 2019.

3. Ecoles : nombre d'élèves : école Henri Dès 87 inscrits (dont 6 hors communes) au 1^{er} janvier et Notre-Dame : 120 (dont 5 hors communes).

4. Halte-garderie Coccinelle : fermée depuis le 7 janvier faute de directrice. Mr MARY propose de rencontrer l'Agglo pour tirer la sonnette d'alarme et trouver une solution pour rouvrir cette structure qui est un atout pour l'accueil de jeunes ménages sur notre commune.

D) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES

Mme PICHERIT fait le point sur la dernière commission du 3 janvier :

- Vœux du maire : point faible : peu de parents pour les cadeaux aux nouveaux nés, point fort : remises des récompenses aux personnes méritantes. Bonne participation de la population.

- 14 juillet : les activités d'après-midi sont peu voire pas fréquentées du tout, la commission propose de continuer les activités mais qu'à partir de 18 h pour le verre de l'amitié avec animation musicale et repas. Autre suggestion : Pourquoi ne pas le faire le 13 ? le conseil semble contre. A voir ?

- EHPAD : pour le départ de la directrice, Mme LABOIRIE : la commission propose de faire un pot de départ.

E) COMMUNICATION – INFORMATIONS

- Un cahier de doléances est mis en place à la mairie.
- Recensement de la population du 17 janvier au 16 février.
- Population au 1^{er} janvier 2019 : 1715 habitants à Chiché
- Un point de recyclage des sapins est mis en place à l'atelier municipal.
- Réunion de bilan pour les offres du rond-point vendredi 18 janvier. Les marchés seront signés par le maire avec les entreprises les mieux disantes.
- PLUi : recensement des granges sur la commune qui pourraient avoir un changement de destination.
- Balade thermo graphique nocturne proposée par l'agglo le 24 janvier : inscription auprès de l'agglo.
- Réunion avec le personnel sur la réorganisation des services : plutôt positive dans l'ensemble malgré quelques tensions entre personnes. Action à poursuivre.

3. Signature pour l'achat des 8 ha de bois situés près du lotissement de la Forêt : réflexion sur le futur aménagement de cet espace

Après avoir rappelé l'historique de ce dossier commencé en 1998, le maire informe le conseil que le 20 décembre 2018 la vente de l'allée des 4 bornes a été signée : 34.218 m² pour 8.500 € et en même temps l'achat de 85.600 m² de bois pour 8.500 € situés près du lotissement de la Forêt.

Avec 2 conditions particulières : accès à l'allée des 4 bornes pour randonnées 2 fois par an et accès au site même des 4 bornes laissé libre.

Un nouvel espace de loisirs ou de détente est maintenant à la disposition des habitants de la commune. Une étude sera donc à mener dans les prochains mois avec les habitants de la commune volontaires.

Cet espace pourrait être visité lors des journées du patrimoine 2019. Voir en commission animation.

4. Convention de formation et d'assistante du personnel à l'utilisation d'un site informatique avec le centre de gestion + Protection sociale complémentaire santé et prévoyance du personnel communal

Le conseil donne son accord pour :

- participation à la consultation lancée par le CDG en 2019 concernant l'assurance protection sociale prévoyance du personnel.
- Et le renouvellement de la convention d'assistance au personnel pour l'utilisation du site informatique avec le CDG 79.

5. Contrat d'assurance des bâtiments communaux et des véhicules : avenant au contrat pour l'année 2019.

Vu le bilan de la sinistralité dégradé depuis 5 ans sur la commune, la SMACL propose un avenant pour l'assurance des bâtiments et véhicules communaux. Après en avoir délibéré, le conseil donne pouvoir au maire pour signer l'avenant 2019. Cotisation annuelle de 13.500 € environ (soit + 3.000 € par rapport à 2018).

Une consultation sera lancée pour le 1^{er} janvier 2020.

6. Point sur le dossier de la sapinière à « La Belle Etoile »

Le conseil n'est pas opposé à la location de ce terrain mais doit faire une publicité préalable afin de savoir si des personnes seraient intéressées par cette parcelle de bois.

7. Conventions pour l'utilisation des centres aquatiques de l'Agglo 2B pour les scolaires

Accord du conseil : 1,30 €/enfant/séance pour tous les primaires de l'agglo.

8. Agglo 2B : procédure concernant les dépôts sauvages d'ordures sur le territoire de la commune

Pour information : l'agglo met en place une procédure avec amendes de 45 € à 110 € selon l'infraction.

9. Décision modificative n° 2 budget lotissement

Pour permettre le passage des écritures de stock de terrains 2018, il convient d'augmenter la prévision du chapitre 040 de 705,05 €. Accord du conseil.

10. Questions diverses :

Maison 7 rue des Jardins : rencontre avec le propriétaire de la maison attenante pour la dégradation du mur séparatif. L'expert doit revenir sur place pour réévaluer les dégâts suite à l'incendie.

A ce sujet, si la décision d'aménager un point propre à cet endroit est prise, ce serait alors à l'agglo d'acheter l'emplacement ? Affaire à suivre en commission voirie-environnement.

Prochaines réunions :

31 janvier : CCAS à 18 h 30

11 février ; conseil municipal

11 mars : conseil municipal

14 mars : conseil d'école

18 mars : commission finances à 20 h.

29 mars : vote du budget 2019 CCAS + Commune